

116

## E4 : ÉCONOMIE ET DROIT APPLIQUÉS AU TOURISME

### *Épreuve commune aux deux BTS*

Durée : 4 heures

Coefficient : 3

### GUIDE DE CORRECTION

#### PREMIERE PARTIE : TRAVAIL METHODOLOGIQUE

##### 1- Étude d'une situation juridique

###### **Question 1 : Forme juridique du "Mémorial de Caen"**

- Il s'agit d'une société d'économie mixte locale qui revêt la forme d'une société anonyme.

###### **Question 2 : Conformité avec la loi, du capital social et de sa répartition.**

- Le capital social de la SEML gestionnaire du "Mémorial de Caen" est égal à 1 219 605 €, un montant très supérieur au minimum légal de 150 000 €.

- Par ailleurs les collectivités territoriales détiennent 55% du capital social de la SEML, soit un montant compris entre le minimum légal de 50% et le maximum légal de 85%.

###### **Question 3 : Gestion et administration de ce type de société.**

- Comme pour la société anonyme, la gestion et l'administration d'une SEML peut revêtir deux formes :

- Un conseil d'administration dont les administrateurs sont des actionnaires élus. Ce conseil élit ensuite son président.
- Un conseil de surveillance composé d'actionnaires qui nomme et contrôle un directoire composé d'actionnaires ou non.

###### **Question 4 : Raisons du choix d'une telle structure juridique pour gérer cet équipement.**

- Le choix d'une structure de SEML permet aux collectivités locales de veiller au respect des objectifs d'intérêt général qui sont fixés à cet équipement touristique et culturel tout en lui donnant une souplesse de gestion lui permettant de mieux satisfaire les attentes des visiteurs.

- Ce choix assure aux collectivités locales un contrôle tant sur les objectifs, les finances ou les décisions qui sont prises au sein de la SEML.

## 2- Exploitation et analyse d'une documentation économique

### **Question 1 : Identification des principaux foyers du tourisme mondial et des principaux pôles du commerce mondial. Constat.**

- Il ressort de l'annexe 6 que le tourisme mondial s'organise autour de zones principales à savoir :

- L'Europe (le bassin méditerranéen)
- L'Amérique du Nord (le bassin caraïbe)
- L'Asie Est-Pacifique

- De même l'analyse de l'annexe 5 permet de mettre en évidence les trois principaux pôles du commerce mondial, à savoir :

- L'Europe (Union européenne)
- L'Amérique du Nord (Accord de libre échange nord-américain "Alena")
- L'Asie (Coopération économique en Asie-Pacifique "Apec")

- En conséquence, il apparaît une similitude entre les principaux flux du commerce mondial et les principaux flux du tourisme mondial.

- Les pays en voie de développement sont quasiment absents des deux phénomènes étudiés.

### **Question 2 : Facteurs économiques et sociaux expliquant une similitude entre les deux phénomènes étudiés.**

- Le commerce mondial s'organise autour des régions les plus riches (en terme de PIB) de la planète. De même le tourisme mondial reste une activité concernant les pays les plus développés.

- Le tourisme nécessite que d'autres besoins des populations (alimentation, logement, santé, éducation..) aient été satisfaits auparavant et demande des revenus suffisants. Le commerce mondial ne se développe que sous l'action d'une demande qui dépend largement des revenus des populations concernées.

- L'essor du tourisme comme du commerce mondial repose sur un contexte de sécurité (paix, couverture sanitaire...) qui doit être assuré aux populations concernées. Or les zones les plus riches restent aujourd'hui celles où cette situation est la plus satisfaisante.

L'organisation des réseaux de transport, à travers le monde, renforcent cette corrélation entre tourisme et commerce mondial.

+ les échanges intra-zone.

## **DEUXIEME PARTIE : DEVELOPPEMENT STRUCTURE**

La rédaction d'un développement structuré suppose qu'un certain nombre de contraintes soient respectées :

- L'introduction doit présenter le sujet, définir les expressions spécifiques, exposer la problématique et annoncer le plan,
- Le devoir doit être structuré : le plan général ne doit pas être une enveloppe vide. A l'intérieur de chaque partie le raisonnement doit être construit et ne pas se limiter à une simple énumération de style catalogue,
- L'exposé des idées doit être charpenté et appuyé sur de nombreux exemples significatifs ; la paraphrase systématique est prohibée,
- Les transitions entre les parties doivent être ménagées, l'orthographe, la grammaire et la syntaxe doivent être maîtrisés
- La conclusion et l'ouverture sur d'autres problèmes ou horizons sont indispensables.

Un exposé non construit ne doit pas atteindre la moyenne, sur un total de 10 points un barème de l'ordre de 5 points pour les idées et les exemples, 2 points pour l'introduction, 1 point pour les transitions et la conclusion, et 2 points pour la construction du raisonnement semble acceptable.

### Commentaires généraux sur le sujet :

- Le sujet porte sur les petites et moyennes entreprises et plus particulièrement sur celles du secteur touristique en France. Au sein du référentiel d'économie et droit du BTS, il concerne essentiellement "le management des organisations" mais aussi "l'environnement économique" (cf. la partie concernant le "système productif"). La PME et la démarche stratégique constituent deux thèmes importants de ce référentiel.
- Les mots-clés sont : PME, secteur touristique, atouts, difficultés, stratégies, concurrence internationale.
- Les verbes directeurs sont : mettre en évidence, analyser, mettre en place.
- La position du sujet dans le temps et l'espace : il concerne l'importance des PME pour le secteur touristique français et les réponses qu'elles apportent à l'intensification de la concurrence au niveau européen.

### Les questions que posent le sujet :

- Qu'est-ce qu'une PME ? Quelles sont leurs spécificités dans le secteur touristique français ? Quelles sont leurs atouts (par exemple par rapport aux entreprises de plus grandes taille) ? quelles sont leurs faiblesses, leurs difficultés ou leurs handicaps ? Quels types de stratégies mettent-elles en œuvre pour se développer ou pour résister à une concurrence européenne de plus en plus vive ?

### Plan proposé :

#### Introduction

Il serait souhaitable :

- de définir ce que sont les PME,
- d'indiquer leur place et leur apport au secteur touristique français,
- de s'interroger sur leur avenir et leur pérennité,
- de proposer une problématique permettant de répondre au sujet proposé.

### I. Atouts et handicaps des PME du secteur touristique français

1. Les atouts
  2. Les faiblesses et les handicaps
- } que l'on peut opposer aux grands groupes

### II. Les réponses des PME à l'intensification de la concurrence européenne

1. Stratégies =
  - spécialisation (niche)
  - diversification
  - Internationalisation
  - Intégration (filière)
2. Moyens mis en œuvre =
  - regroupement (chaînes, volontaires, franchise, alliances ...)
  - concentration verticale/ horizontale/ conglomérale
  - investissements directs à l'étranger

6/4

**Conclusion :** Un tissu économique varié évite les situations de monopoles, toujours préjudiciables pour le consommateur, la standardisation des produits et des destinations (problème de concentration des flux sur l'environnement naturel et les populations locales...). Il permet une meilleure adaptation aux évolutions de la demande.